

19 LEURS BOBARDS SUR LA LUTTE ANTITERRORISTE

« Si tous les moyens
avaient été pris,
le drame n'aurait pas
eu lieu. »

Alain Juppé¹

CE QUE DIT LA DROITE

« Il faut faire plus, il faut faire mieux. D'abord en ce qui concerne nos services de renseignement. »

Alain Juppé, sur RTL le 16 juillet 2016

« Il faut du renseignement humain dans les lieux de culte extrémistes et au sein des groupes radicalisés. »

Nicolas Sarkozy, interview au Figaro, juin 2016

« Tout ce qui aurait dû être fait depuis 18 mois ne l'a pas été. »

Nicolas Sarkozy, 17 juillet 2016 sur TF1

La droite entend ainsi faire croire que le gouvernement porte une part de responsabilité dans les attaques qui ont visé notre pays en ne dotant pas la police et la justice des moyens nécessaires au renforcement de la lutte antiterroriste.

POURQUOI C'EST MALHONNÊTE



► LA MENACE TERRORISTE EST GLOBALE : OCCULTER CET ASPECT C'EST MINIMISER L'AMPLEUR DU DÉFI QUE NOUS AVONS À AFFRONTÉ

Sous-entendre qu'une action différente du gouvernement aurait permis d'éviter les attaques que nous avons subi

C'EST NIER :

- L'ampleur de la menace internationale qui a touché et continue de viser de nombreux pays au-delà de la France : États-Unis, Belgique, Royaume-Uni, Allemagne, Turquie, Mali, Irak...
- L'ampleur des efforts mis en œuvre par tous ces États pour se protéger
- L'importance de l'action menée par les services de police, de renseignement et de défense français qui a permis de déjouer de nombreux projets d'attentats



► C'EST MALHEUREUSEMENT LA DROITE, SOUS LE MANDAT DE NICOLAS SARKOZY, QUI N'A EU AUCUN SCRUPULE À AFFAIBLIR LES MOYENS ALLOUÉS À LA LUTTE ANTITERRORISTE

→ En désorganisant profondément les services de renseignement

EN 2008

Sarkozy supprime les Renseignements Généraux, privant du même coup les renseignements français de ce maillon essentiel du « renseignement humain » qui assurait un maillage territorial sans équivalent.

DANS LE MÊME TEMPS

SUPPRESSION



300 POSTES
DANS LES RENSEIGNEMENTS



CONSÉQUENCES

- De moins bonnes remontées d'information du terrain, concernant notamment les activités précises dans certains lieux sensibles (quartiers, mosquées, ...).
- Une activité de renseignement uniquement centrée sur « le haut du spectre » avec une surveillance générale des filières et de leurs dirigeants, au détriment des « petites » informations de détail permettant de suivre les personnes susceptibles de représenter une menace à moyen ou long terme.

¹ Propos tenus le 16 juillet 2016 sur RTL, suite à l'attentat du 14 juillet à Nice.



►► **EN SUPPRIMANT MASSIVEMENT DES POSTES DANS LA POLICE, LA GENDARMERIE ET LA DÉFENSE**

ENTRE 2007 ET 2012

La droite, obsédée par son objectif de réduction drastique du nombre de fonctionnaires, a taillé aveuglément dans les effectifs de sécurité et de défense :

SUPPRESSION



13 000 POSTES

DANS LA **POLICE**
ET LA **GENDARMERIE**

SUPPRESSION



55 000 POSTES

PAR LA LOI
DE PROGRAMMATION MILITAIRE 2008-2014

Les moyens mobilisés sur la lutte antiterroriste ont été fragilisés comme jamais !



CE QUE NOUS AVONS FAIT



►► POUR RECONSTRUIRE NOS SERVICES DE RENSEIGNEMENT, PROFONDÉMENT DÉSORGANISÉS PAR LA DROITE :

- **Création d'une direction générale de la sécurité intérieure (DGSJ)** dotée de 971 recrutements et d'une augmentation de budget de 70 millions € sur 5 ans.
- **Réinstauration des services de renseignements territoriaux** affectés de 1 200 personnels supplémentaires.
- **La loi sur le renseignement votée en juin 2015** permet aux services l'utilisation de certaines techniques de géolocalisation, de balisage, d'écoutes sonorisées, de logiciels espions, avec un contrôle a posteriori, et la création du CNCTR (commission nationale de contrôle des techniques de renseignement).
- **Adoption d'une loi en novembre 2015** pour légaliser la surveillance des communications internationales.



►► POUR RENFORCER LA PROTECTION DES FRANÇAIS

- **Surveillance des frontières** : 5 000 policiers et gendarmes mobilisés sur l'ensemble des frontières et particulièrement celles du Nord ; 220 points de contrôle dont 42 contrôlés de manière systématique et permanente ; 1 000 postes créés dans l'administration des douanes ; 10 000 personnes qui ont été empêchées de rentrer sur le territoire national.
- **Des policiers et gendarmes déployés** dans les aéroports, gares, métros, espaces publics et zones réservées.
- **+ 9 000 postes créés dans la police et la gendarmerie** d'ici la fin du quinquennat.
En 2016 et 2017, c'est + de 4 600 gardiens de la paix qui sortiront des écoles de police. C'est près de 10 fois plus qu'en 2012 où ils n'étaient que 488.
- **2 500 postes supplémentaires pour la justice** : dans l'administration pénitentiaire et les services judiciaires.



►► POUR RENFORCER LES SANCTIONS À L'ÉGARD DE CEUX QUI ENTREPRENNENT DES ACTIONS TERRORISTES ET LES METTRE HORS D'ÉTAT DE NUIRE :

- **Loi de décembre 2012** permettant aux juges antiterroristes d'emprisonner tout djihadiste revenant de Syrie.
- **Deuxième loi de lutte contre le terrorisme du 13 novembre 2014** : interdiction de sortie de territoire, création du délit d'entreprise terroriste individuelle, blocage administratif de sites internet faisant l'apologie du terrorisme, gel des avoirs terroristes.
- **Loi renforçant la lutte contre le crime organisé, le terrorisme et leur financement** et renforçant les garanties de la procédure pénale votée fin mai 2016.
- **Loi sur la sécurité dans les transports** en mars 2016.



►► POUR COMBATTRE LA RADICALISATION DANS LES PRISONS ET EN DEHORS

- **Mise en place un plan de lutte contre la radicalisation et les filières terroristes en 2014.**
- **Plan de déradicalisation en prison** engagé au printemps 2015.



►► POUR COORDONNER LES ÉTATS EUROPÉENS FACE À UNE MENACE QUI DÉPASSE LARGEMENT LES FRONTIÈRES FRANÇAISES

- **Adoption du fichier PNR au niveau européen** pour assurer la traçabilité des départs et retours de djihadistes.